

locale

Des étudiants créent leur entreprise



Étudier et entreprendre en même temps, c'est possible. L'ENIT et l'IUT y encourage.

Chez les jeunes, il y a ceux qui hésitent entre poursuivre leurs études et rentrer dans la vie active. Et il y a ceux qui ont choisi de ne pas choisir entre les deux, préférant une troisième option, celle de la création d'entreprise avant même la fin de leurs études. Avec le Statut National d'Etudiant Entrepreneur (SNEE), ces derniers bénéficient même d'un accompagnement spécifique leur permettant de mettre toutes les chances de leur côté.

« À l'Enit et à l'Iut, ils sont une vingtaine à avoir ce statut mais il y a aussi des étudiants autoentrepreneurs », précise Laëtitia Amaré, référente entrepreneuriat à l'IUT. « L'envie d'entreprendre est bien présente chez nos étudiants et ils sont très investis tant dans leurs études que dans leur projet professionnel », complète sa binôme, Dominique Mengelle. Une envie à laquelle s'ajoute donc un accompagnement avec le concours de différents partenaires (CCI, BGE, Pépite Ecrin, Initiative Pyrénées, Bic Crescendo) mais aussi des actions telle ce séminaire organisé par l'Enit et l'Iut le 25 novembre dans les locaux de la pépinière d'entreprises Crescendo. « Ce lieu dédié aux créateurs d'entreprise est tout un symbole », a loué Dominique Mengelle au détour de l'une des table-rondes qui a réuni étudiants, jeunes créateurs d'entreprise et des socioprofessionnels. Avec comme mot d'ordre, échanger. Sur les

différents statuts juridiques, les outils d'accompagnement, les possibilités de financement, les expériences,...

« On mène différentes actions tout au long de l'année pour développer l'esprit d'entreprendre. L'objectif de ce séminaire est d'élargir leurs connaissances sur l'entrepreneuriat, être mieux guidés dans leur projet, partager leurs expériences, construire un réseau professionnel », expliquent les organisateurs, non sans encourager d'autres à se lancer. « Il suffit d'avoir envie. Certains étudiants n'imaginent même pas qu'ils en ont la capacité, la création d'entreprise n'est pourtant pas réservée aux jeunes des écoles de commerce et aux diplômés. D'autant que les porteurs de projet ont accès à un accompagnement totalement gratuit et sans engagement et peuvent même substituer leur stage à leur entreprise », invite Dominique Mengelle. « De plus en plus d'étudiants franchissent le pas, surtout depuis le Covid. Cela leur permet aussi de rester sur le territoire, voire allier leur travail et leur passion », ajoute Laëtitia Amaré. Autant d'atouts que de nombreux jeunes ont déjà saisi en Bigorre, contribuant ainsi au développement économique du territoire.

Viktoria Telek